

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 28 mars 2011**

-----

L'an deux mille onze, **le 28 mars**, à 19H00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 22 mars 2011, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Bernard JAMET, Maire**, afin de discuter des points à l'ordre du jour :

- 1/- **Compte de Gestion 2010 et Compte Administratif 2010 Ë Budget principal commune**
- 2/- **Affectation du résultat - Budget principal commune**
- 3/- **Budget Primitif 2011 - Budget principal commune**
- 4/- **Vote des taux de disposition des taxes directes locales**
- 5/- **Compte de Gestion 2010 et Compte Administratif 2010 Ë Budget Annexe de l'Assainissement**
- 6/- **Budget Primitif 2011 - Budget Annexe de l'Assainissement**
- 7/- **Compte de Gestion 2010 et Compte Administratif 2010 Ë Budget Annexe Lotissement Coteau Sud 2**
- 8/- **Compte de Gestion 2010 et Compte Administratif 2010 Ë Budget Annexe Lotissement Les Jardins du Raize**
- 9/- **Budget Primitif 2011 - Budget Annexe Lotissement Les Jardins du Raize**
- 10/- **Compte de Gestion 2010 et Compte Administratif 2010 Ë Budget Annexe Lotissement Coteau Sud 3**
- 11/- **Budget Primitif 2011 Ë Budget Annexe Lotissement Coteau Sud 3**
- 12/- **PATA : examen des offres**
- 13/ **Location de la salle communale pour des activités à destination de la jeunesse**
- 14/- **Questions et informations diverses**

**Présents** : M.JAMET, M. ROBERT, M.MOREL, M.CANNIEUX, M.RIGAUDEAU, M.COUDRAY, M.DURET, M.FOUCHER (arrivé à 19h35), Mme FAYE, Mme GENDROT, Mme PITOIS, Mme FOUILLET, Mme BOURGES, Mme BRULÉ (arrivée à 20h35).

**Absents** : néant

**Excusée** : Mlle BELLOCHE

**Secrétaire de séance** : M. ROBERT

➤ **Le compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du 21 Février 2011 est approuvé à l'unanimité.**

## 1. Compte de Gestion 2010 et Compte Administratif 2010 Ë Budget Principal Commune

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le compte administratif 2010 dont les résultats sont conformes au compte de gestion du receveur municipal.

Le compte administratif 2010 se établit ainsi :

✓ Section de fonctionnement :	Dépenses	394 659.24 "
	Recettes	622 985.17 "
	Excédent cumulé	228 325.93 "
✓ Section d'investissement :	Dépenses	236 808.83 "
	Recettes	231 596.63 "
	Déficit cumulé	5 512.20 "

M.CANNIEUX fait procéder au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2010.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte de gestion 2010.

## 2. Affectation du résultat Ë Budget Principal Commune

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2010 et constatant qu'il présente un excédent de fonctionnement cumulé de 228 325.93 ", le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- ✓ A la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068) : 185 036.06 "
- ✓ En report à la section de fonctionnement (compte 002) : 43 295.87 "

## 3. Budget Primitif 2011 Ë Budget Principal Commune

Après avoir entendu les propositions de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la section de fonctionnement du budget primitif 2011 qui se équilibre comme suit :

- ✓ 668 304.95 " en dépenses et en recettes

La section d'investissement du budget primitif 2011 est adoptée à l'unanimité.

L'équilibre se effectue comme suit :

- ✓ 948 599.47 " en dépenses et en recettes

#### 4. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les taux des taxes directes locales actuellement en vigueur, à savoir :

- ✓ Taxe d'habitation : 11.50 %
- ✓ Taxe foncière sur propriétés bâties : 14.99 %
- ✓ Taxe foncière sur propriétés non bâties : 39.36 %

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal fixe les taux d'imposition pour l'année 2011 comme suit :

- ✓ Taxe d'habitation : 11.67 %
- ✓ Taxe foncière sur propriétés bâties : 15.14 %
- ✓ Taxe foncière sur propriétés non bâties : 39.56 %

#### 5. Compte de Gestion 2010 et Compte Administratif 2010 – Budget Annexe de l'Assainissement

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le compte administratif 2010 dont les résultats sont conformes au compte de gestion du receveur municipal.

Le compte administratif 2010 se rétablit ainsi :

✓ Section de fonctionnement :	Dépenses	40 404.35 "
	Recettes	30 711.42 "
	Déficit cumulé	9 692.93 "
✓ Section d'investissement :	Dépenses	92 875.97 "
	Recettes	91 648.20 "
	Déficit cumulé	1 227.77 "

M. CANNIEUX fait procéder au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2010.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte de gestion 2010.

#### 6. Budget Primitif 2011 – Budget Annexe de l'Assainissement

Après avoir entendu les propositions de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget annexe de l'assainissement qui se rééquilibre comme suit :

- ✓ 48 406.38 " en dépenses et recettes d'exploitation
- ✓ 20 158.06 " en dépenses et recettes d'investissement

## **7. Compte de Gestion 2010 et Compte Administratif 2010- Budget Annexe Lotissement Coteau Sud 2**

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le compte administratif 2010 dont les résultats sont conformes au compte de gestion du receveur municipal.

Le compte administratif 2010 se établit ainsi :

✓ Section de fonctionnement :	Dépenses	0.00 "
	Recettes	0.00 "
	Résultat de clôture	0.00 "
✓ Section d'investissement :	Dépenses	0,00 "
	Recettes	0,00 "
	Résultat de clôture	0,00 "

M. CANNIEUX fait procéder au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2010.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte de gestion 2010.

## **8. Compte de Gestion 2010 et Compte Administratif 2010 Ë Budget Annexe Les Jardins su Raize**

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le compte administratif 2010 dont les résultats sont conformes au compte de gestion du receveur municipal.

Le compte administratif 2010 se établit ainsi :

✓ Section de fonctionnement :	Dépenses	0.00 "
	Recettes	374 842.08 "
	Excédent cumulé	374 842.08 "
✓ Section d'investissement :	Dépenses	0.00 "
	Recettes	0.00 "
	Résultat	0.00 "

M. CANNIEUX fait procéder au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2010.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte de gestion 2010.

## **9. BUDGET PRIMITIF 2011 Ë Budget Annexe Les Jardins du Raize**

Après avoir entendu les propositions de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget annexe du lotissement Le Raize qui se équilibre comme suit :

- ✓ 388 562.08 " en section de fonctionnement
- ✓ 0.00 " en section d'investissement

### 10. Compte de Gestion 2010 et Compte Administratif 2010 – Budget Annexe Lotissement Coteau Sud 3

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le compte administratif 2010 dont les résultats sont conformes au compte de gestion du receveur municipal.

Le compte administratif 2010 se établit ainsi :

✓ Section de fonctionnement :	Dépenses	48 086.89 "
	Recettes	0.00 "
	Déficit cumulé	48 086.89 "
✓ Section d'investissement :	Dépenses	0.00 "
	Recettes	0.00 "
	Déficit cumulé	0.00 "

M. CANNIEUX fait procéder au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2010.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte de gestion 2010.

### 11. BUDGET PRIMITIF 2010 – Budget Annexe Lotissement Coteau Sud 3

Après avoir entendu les propositions de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget annexe du lotissement Coteau Sud 3 qui se équilibre comme suit :

- ✓ 473 086.89 " en section de fonctionnement
- ✓ 473 086.89 " en section d'investissement

### 12. PATA : examen des offres

Trois entreprises ont été consultées pour la réalisation des Points à temps automatiques.

Deux offres ont été présentées :

Entreprise	Prix HT	Prix TTC
PIGEON TP	12 225.00"	14 621.10"
Parc départemental	10 835.00"	12 958.66"

➤ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de retenir l'offre du Parc départemental pour un montant Hors Taxe de 10 835.00€

### 13 ~~È~~ Location de la salle communale pour des activités à destination de la jeunesse

M. le Maire propose au Conseil Municipal de fixer un prix de location de la salle communale pour les activités à destination de la jeunesse.

➤ **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

**- Décide de fixer le tarif annuel de la location de la salle pour des activités à destination de la jeunesse à 100€**

**- Précise que le coût de la location de la salle pour les activités à destination des adultes d'une durée inférieure à 3 heures sera égal au tarif fixé pour l'organisation d'un vin d'honneur (soit 29€ pour les tarifs 2011).**

### 14. Questions et informations diverses

- Révision du PLU du Janzé : notification de la délibération du CM de Janzé du 27/01/2011 prescrivant la révision du PLU de Janzé.

Révision pour :

- prendre en compte les éléments du Grenelle de l'environnement qui sont composés à tous PLU
- prendre en compte le Programme Local de l'Habitat voté au niveau du Pays de la Roche Aux fées
- faire évoluer des éléments du règlement actuel imprécis et difficilement interprétables
- de modifier des zones en cohérence avec des orientations proposées dans le cadre du contrat d'objectifs.

- Location salle pour activités à destination de la jeunesse :  
(M. Frank CROISSANT, professeur de danse à Janzé)  
Le CM décide de fixer le tarif annuel à 100€.

- Information annuelle des garants : liste des prêts auxquels la commune a accordé sa garantie :

- Habitat 35 : capital garanti restant dû au 31/12/2010 : 391 282.97" ; intérêts : 3 222.86"
- Espacil habitat : capital garanti restant dû au 31/12/2010 : 70 700.37" ; intérêts : 1 639.01"

- Brie de France : Mme Bourges fait état de l'avancement du projet.

**Signature du registre par les conseillers municipaux présents :**

JAMET Bernard	ROBERT Patrick	FOUILLET Marie-Françoise	MOREL André
BOURGES Solange	PITTOIS Nadine	RIGAUDEAU Gérard	BELLOCHE Mélanie  Excusée
BRULÉ Maryline	CANNIEUX Maurice	COUDRAY Jean-Louis	DURET Patrick
FAYE Céline	FOUCHER Jean-Jacques	GENDROT Carole	

**Séance levée à : 21h40.**

**Prochaine séance le : lundi 18 Avril 2011 à 20h30.**